

Même quand il pleut,  
les réserves en eau  
restent

**FRAGILES**

dans l'Oise

L'Oise connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants qui ont conduit, en 2017 et 2018, à des mesures de restrictions.

L'hiver 2018-2019 a présenté un déficit pluviométrique d'environ 25 % par rapport à la normale. Il n'a donc pas été suffisamment pluvieux pour permettre aux nappes de revenir à leur niveau normal au début de printemps. Ainsi, la situation de la ressource en eau dans le département est préoccupante et nécessite que tous les usagers adoptent des comportements citoyens en limitant leur consommation et évitent tout gaspillage.

**Soyons tous citoyens,  
économisons l'eau**

## ECONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !

### À LA MAISON



Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides



Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette



Préférez les **douches** aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau



Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau  
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau



L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

### La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

**20%**

Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer



Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **centaines de m<sup>3</sup> par an**

### AU JARDIN



**1 binage = 2 arrosages**



Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol



Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite



Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage



Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...



Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique



Recueillez l'eau de pluie pour arroser



Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

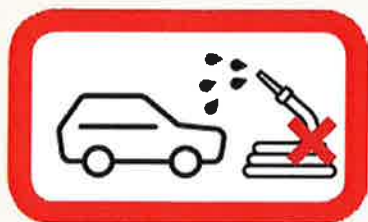
N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

# MESURES DE RESTRICTION À RESPECTER DANS L'OISE



Renseignez-vous auprès de votre mairie pour savoir si votre commune est concernée par un seuil de restriction sécheresse :

- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise



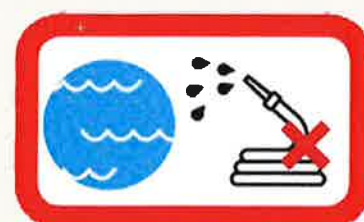
## Interdiction de laver les véhicules particuliers

Ne pas laver les voitures hors stations professionnelles équipées de système à recyclage



## Interdiction d'arroser les pelouses (interdiction totale) et les jardins

- entre 12 h et 18 h
- entre 10 h et 18 h
- interdiction totale



## Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées...

sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs, sauf lors de la première mise en service pour réception de travaux



## Interdiction d'arroser les terrains de sport, les stades, les golfs...

- limiter l'arrosage
- interdiction totale



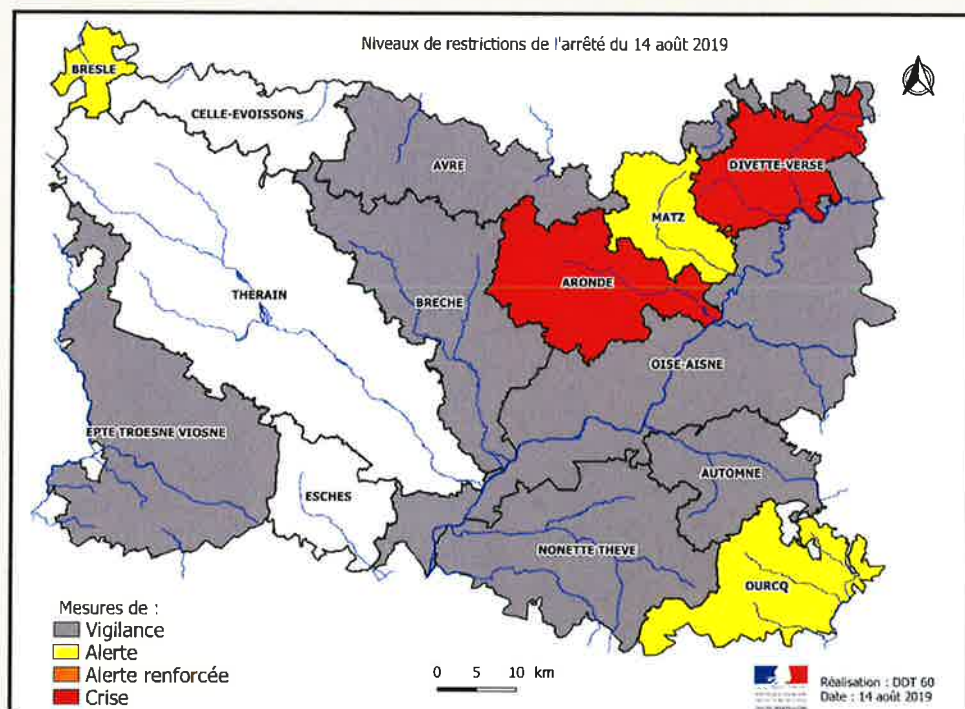
## Restriction de l'irrigation agricole

sauf dérogations consultez l'arrêté sur [www.oise.gouv.fr](http://www.oise.gouv.fr)



## Réduction de la consommation

conformément aux arrêtés préfectoraux d'autorisation en vigueur



sur une idée originale de la préfecture du Morbihan

Retrouvez l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

[www.oise.gouv.fr](http://www.oise.gouv.fr)